

# **Secrétariat Général**

**Direction générale des  
ressources humaines**

**Sous-direction du recrutement**

---

**Concours du second degré – Rapport de jury**

**Session 2011**

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES  
PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP)**

**Concours interne et CAER**

**SECTION SCIENCES ET  
TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

**Rapport de jury présenté par  
Madame Anne-Marie MESSE  
Présidente de jury**

**Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des  
présidents de jury**

---

## SOMMAIRE

Composition du jury	2
Renseignements statistiques :	
Concours interne public	3
Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel	4
Epreuve d'admissibilité : Etude scientifique et technologique	
Rapport de l'épreuve	5
Eléments de corrigé	6
Epreuve d'admission : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel	
Commentaires relatifs à l'épreuve et Sujet A	9
Sujet B	10
Sujets C et D	11
Remarques et observations du jury	12
Eléments de corrigé	13
Conclusion générale	15
Enseignements assurés par les professeurs STMS	16
Bibliographie	17
Définition des épreuves du concours interne session 2011	19
Programme du concours interne	20

## COMPOSITION DU JURY

### Présidente

Anne-Marie MESSE

IEN SBSSA - Académie de NANCY-METZ

### Vice- Présidente

Annie BRUN

IEN SBSSA - Académie de GRENOBLE

### Membres du jury

Alain CASTEL

Professeur de lycée professionnel - Académie de MONTPELLIER

Serge CAUD

Professeur de lycée professionnel - Académie de CRETEIL

Nathalie CHARLES

Professeure de lycée professionnel - Académie de VERSAILLES

Anne-Laure CLAUDEL

Professeure de lycée professionnel - Académie de STRASBOURG

Michèle DEJOUANY

Professeure de lycée professionnel - Académie de POITIERS

Odile DEMONCHY

Chef de travaux du lycée Marcel Cachin de SAINT OUEN

Thierry DEVULDER

Professeur de lycée professionnel - Académie de REIMS

Pascale FRANCOISE

Professeure de lycée professionnel - Académie de CAEN

Valérie HUGUET

Professeure de lycée professionnel privé - Académie de CRETEIL

Paule LALLEMAND

Professeure de lycée professionnel - Académie de NICE

Valérie LECADET

Professeure de lycée professionnel - Académie de VERSAILLES

Edith LEGRUIEC

Professeure de lycée professionnel - Académie de RENNES

Odile LE LIEPAULT

Professeure de lycée professionnel - Académie de AMIENS

Véronique MARTY

Professeure de lycée professionnel - Académie de STRASBOURG

Valérie MERY

Professeure de lycée professionnel - Académie de DIJON

Valérie PICARD

Professeure de lycée professionnel privé - Académie de NANCY-METZ

Véronique PISANI ANDRE

Professeure de lycée professionnel - Académie de GRENOBLE

Pascale PORTES

Professeure de lycée professionnel - Académie de TOULOUSE

Catherine RAGAZZI

Professeure de lycée professionnel - Académie de NANCY-METZ

Dominique RASOAMANANA

Professeur de lycée professionnel - Académie de NANTES

Véronique SENIA

Chef de travaux du lycée des métiers du sanitaire et du social de METZ

Virginie STEINMETZ

Professeure de lycée professionnel – Académie de NANCY-METZ

Anita VAN DEN BULCK

Professeure de lycée professionnel – Académie de ORLEANS-TOURS

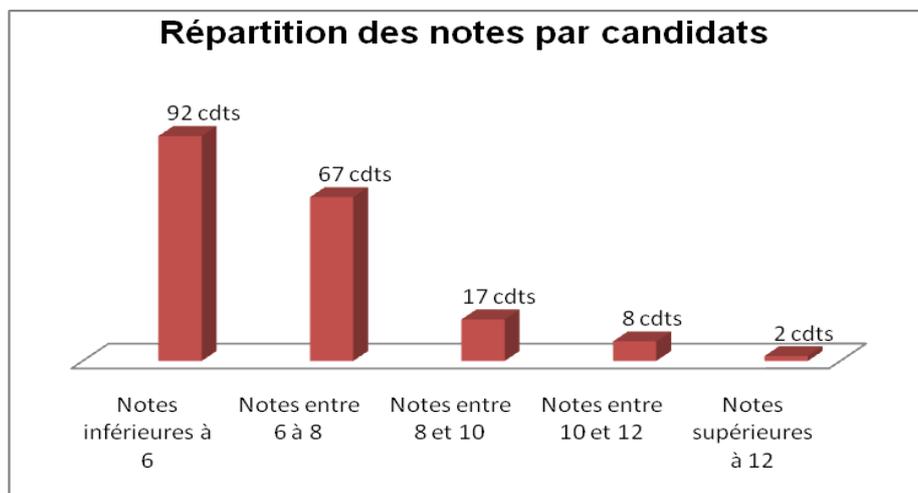
## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### CONCOURS INTERNE

Nombre de candidats inscrits :	381
Nombre de candidats non éliminés :	186
Nombre de candidats admissibles :	50
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	49
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	23

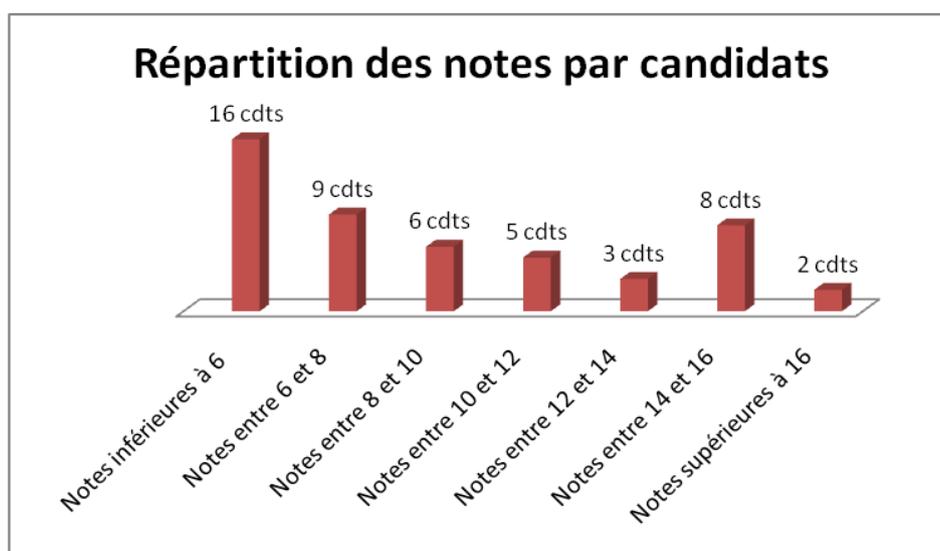
#### Epreuve d'admissibilité

Note obtenue par le premier admissible	12,20 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	08,69 / 20
Note obtenue par le dernier admissible	07,10 / 20



#### Epreuve d'admission

Meilleure note obtenue	17,00 / 20
Moyenne générale des candidats admis	12,49 / 20



#### Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

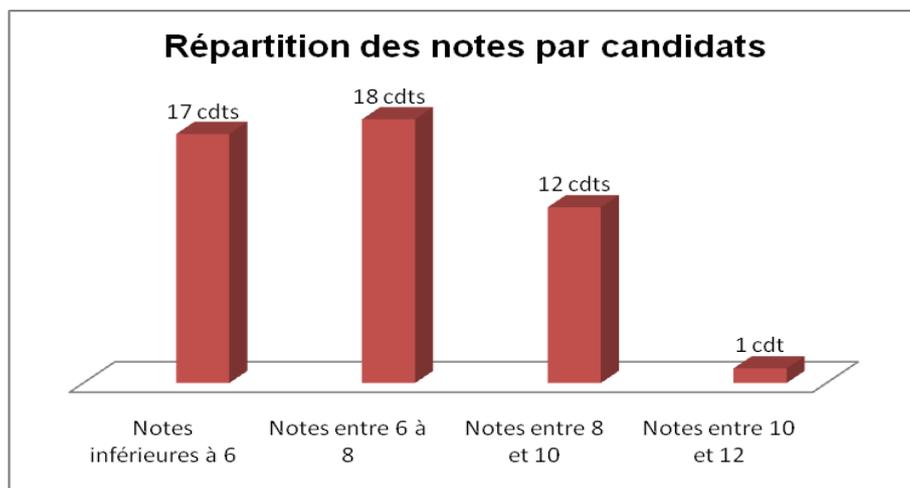
Moyenne du premier reçu	13,38 / 20
Moyenne générale des admis	12,49 / 20
Moyenne du dernier reçu	08,63 / 20

## CONCOURS D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL (CAER)

Nombre de candidats inscrits :	90
Nombre de candidats non éliminés :	48
Nombre de candidats admissibles :	23
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	23
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	14

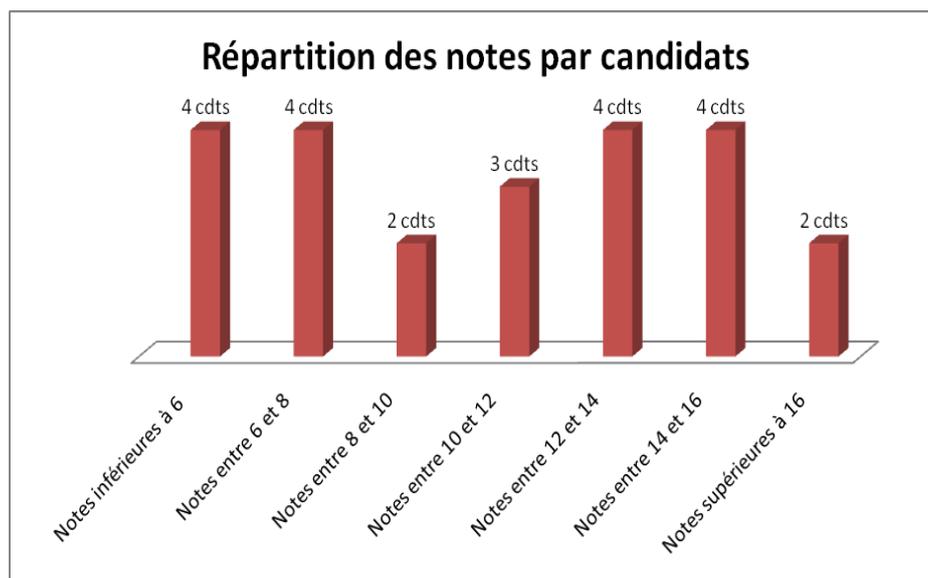
### Epreuve d'admissibilité

Note obtenue par le premier admissible	12 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	08,35 / 20
Note obtenue par le dernier admissible	07 / 20



### Epreuve d'admission

Note la meilleure	19,87 / 20
Moyenne générale des candidats admis	13,52 / 20



### Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)

Moyenne du premier reçu	14,94 / 20
Moyenne générale des admis	11,03 / 20
Moyenne du dernier reçu	08,56 / 20

**Rapport établi par Mesdames CHARLES, DEJOUANY, FRANÇOISE, LALLEMAND, MERY, PISANI, PORTES, RAGAZZI, et Messieurs CASTEL, CAUD, DEVULDER, RASOAMANANA.**

Sujet consultable sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid54072/sujets-caplp-externe-2011>

**Il s'agissait de la dernière session de concours où l'épreuve d'admissibilité s'est déroulée sous cette modalité.**

### **1 Constats sur la partie biologie et microbiologie**

---

Le jury a apprécié :

- la présentation structurée et chronologique de la réponse immunitaire ;
- la clarté et le soin des schémas représentant un virus ;
- la précision et le détail des moyens de prévention concrets d'une épidémie de grippe en EHPAD.

Le jury a déploré, pour de nombreuses copies :

- l'absence d'utilisation d'un vocabulaire scientifique et technique adapté au niveau du concours ;
- l'absence de réponses à certaines questions, notamment aux schémas demandés ;
- la présence de réponses hors sujet.

### **2 Constats sur la partie sciences médico-sociales**

---

Le jury a apprécié :

- un niveau de vocabulaire adapté, des efforts de syntaxe ;
- la connaissance des milieux professionnels sanitaires et sociaux ;
- la qualité des compositions, notamment la présence d'une introduction générale au devoir, distincte des éléments de transition entre les parties et une conclusion ;
- l'apport de connaissances actualisées enrichissant l'exploitation des annexes dans l'analyse du vieillissement de la population française.

Le jury a déploré, trop souvent :

- l'utilisation peu judicieuse, ou simplement descriptive, des annexes fournies ;
- l'absence de définition de la terminologie employée.

### **3 Attentes du jury**

---

Le jury attendait que le candidat :

- respecte l'ordre des questions du sujet et numérote les réponses ;
- veille à la graphie, au style, à la présentation claire et structurée de la rédaction, à l'explication systématique des abréviations utilisées ;
- porte une attention particulière à la composition, notamment par la présence d'une introduction proportionnée, ainsi que d'une conclusion faisant état de réflexions à partir du thème proposé ;
- respecte les consignes données, par exemple construire un tableau, réaliser des schémas ;
- gère la durée de l'épreuve ;
- traite le sujet au niveau universitaire du concours, qui exige l'acquisition de connaissances tant en sciences médico-sociales, en biologie qu'en microbiologie.

**Les modalités de cette épreuve d'admissibilité sont changées pour la session 2012. Elles sont parues dans l'arrêté du 27 avril 2011 modifiant les modalités d'organisation des concours internes donnant accès à certains corps de personnels enseignants du second degré et d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale. Les modalités sont consultables sur le site internet du Ministère de l'Éducation nationale à l'adresse suivante: <http://www.education.gouv.fr>**

## PARTIE BIOLOGIE MICROBIOLOGIE

### Question 1.1 Annotation du schéma de la membrane respiratoire des poumons

Fibre élastique, fibres de tissu conjonctif, cellule de tissu conjonctif, monocyte, capillaire (sanguin), globule rouge ou hématie ou érythrocyte, liquide extra-cellulaire ou milieu interstitiel, endothélium capillaire ou paroi capillaire, membrane ou lame basale de l'endothélium capillaire, membrane ou lame basale de l'endothélium alvéolaire, épithélium alvéolaire.

### Question 1.2 : Représentation schématique d'un virus

- matériel génétique qui comprend l'information qui permet la fabrication de nouvelles protéines ;
- protéines (internes ou non) qui assurent plusieurs fonctions (structure du virus, attachement aux cellules cibles, fusion, production de nouveaux virus ou protection contre les défenses de l'organisme) / capsid ou capsomère ou nucléocapsid
- enveloppe ou membrane qui délimite le virus

### Question 1.3 : Définition du terme « pneumonie »

Maladie infectieuse qui provoque l'inflammation des poumons, causée par une bactérie ou un virus, qui entraîne une accumulation de pus, de sécrétions et de liquides dans les alvéoles pulmonaires qui ne peuvent plus alors assurer aussi efficacement la distribution du dioxygène dans le sang.

### Question 1.4 : Caractérisation des différentes réactions immunitaires de l'appareil respiratoire en cas d'infection virale

Les virus ont la particularité de se multiplier dans une cellule hôte. Les défenses primaires contre les infections virales sont représentées par des barrières physiques et chimiques.

La réponse immunitaire contre les infections virales consiste en une réponse innée non spécifique et une réponse adaptative spécifique.

- Réponse immunitaire : il s'agit d'une réponse innée. Première ligne de défense immunitaire composée d'activateurs (interféron) qui vont induire un état antiviral et d'un ensemble de complexes protéiniques appelés complément qui détruisent les cellules infectées :

- les lymphocytes cytolytiques, les cellules NK ou Natural Killer qui reconnaissent et détruisent les cellules infectées par un virus ;
- les polynucléaires neutrophiles dont les effets s'exercent au travers de trois protéinases ;
- les macrophages alvéolaires qui possèdent une activité de phagocytose et une capacité de reconnaître les agents infectieux induisant des signaux activateurs de l'immunité innée et acquise.

Ils enclenchent la réaction immunitaire spécifique et la réaction inflammatoire

- Réponse immunitaire spécifique adaptative : elle est constituée de la réponse anticorps ainsi que de la réponse immunitaire cellulaire. Cette immunité est appelée adaptative car elle différencie les cellules infectées des cellules non infectées et de produire des anticorps et cytokines.

Ce système développe aussi des cellules mémoires qui vont permettre de reconnaître toute invasion par le même virus :

- la réponse cellulaire adaptative démarre avec l'interaction d'un TCR (récepteur d'un lymphocyte T avec les cellules présentatrices de l'antigène (APC ou CPA) et injecte de manière active des enzymes létales ;
- la réponse humorale démarre quand l'antigène se fixe à plusieurs récepteurs des cellules B (cross-linking des récepteurs). Certains des antigènes pénètrent dans la cellule par endocytose, sont transportés à la surface des lymphocytes B. Les cellules TH (lymphocytes T avec cluster de différenciation 4) reconnaissent l'antigène et sécrète des cytokines qui vont activer les cellules B qui vont proliférer et se différencier en cellules plasmocytaires qui vont sécréter des anticorps.

L'inflammation contribue à l'initiation des réponses immunitaires. Elle est le résultat des dommages cellulaires ou de la mort des cellules par nécrose et montre la synergie entre les réponses immunitaires innée et spécifique adaptative. Elle met en jeu :

- les monocytes et les polynucléaires neutrophiles au niveau du site d'infection ;
- les macrophages et les polynucléaires neutrophiles sont attirés vers le site de l'infection par les sécrétions de solubles chimiotactiques.
- les lymphocytes T cytotoxiques qui vont reconnaître le virus infecté qui est présenté par les CPA (cellules présentatrices de l'antigène) en association avec les antigènes du complément majeur d'histocompatibilité (reconnaissance du non soi) ;
- les lymphocytes B : produisent des effecteurs spécialisés : IgM en premier puis des IgG ;

- le complément : qui augmente la perméabilité vasculaire et active les cellules mastocytaires, le chimiotactisme des basophiles, éosinophiles, neutrophiles et monocytes et la stimulation des neutrophiles ;
- les cytokines, interleukines, interféron agissent sur l'endothélium local afin d'augmenter l'adhésion leucocytaire et la migration leucocytaire, favoriser le chimiotactisme des lymphocytes et monocytes ;

La réaction inflammatoire se manifeste par la dilation des vaisseaux, l'augmentation de leur perméabilité (diapédèse).

#### **Question 1.5 : Explication des étapes de la reproduction d'un virus à ARN**

Fixation adhésion / fusion des membranes, pénétration, décapsidation, réplication / transcription (ARN messenger), assemblage et libération. Etapes expliquées et présentées de manière chronologique.

#### **Question 1.6 : Présentation des moyens de prévention d'une épidémie de grippe en EPHAD**

- La vaccination des résidents, du personnel et des visiteurs réguliers en contact avec les résidents est la mesure la plus efficace pour prévenir la survenue d'une épidémie de grippe en EPHAD.
- Respect du protocole d'isolement notamment des personnes âgées « fragiles ».
- Retarder les admissions dans le (s) secteur(s) touché(s) par l'épidémie.
- Information des personnels et visiteurs
- Précautions concernant le personnel :
  - lavage des mains simple ou friction des mains au gel hydro alcoolique pour tout le personnel et le personnel extérieur au service ;
  - se protéger ou protéger les autres des projections (buccales ou nasales) en toussant ou éternuant dans un mouchoir jetable à déposer dans une poubelle fermée aussitôt avant de se laver les mains ;
  - port de masque (durée de vie : 2 heures) qui réduit les gouttelettes de Pflügge expectorées ;
  - aérer les chambres régulièrement ;
  - utilisation de soluté stérile pour l'oxygénothérapie et les aérosols ;
  - utilisation raisonnée des antibiotiques ;
  - soins de bouche avec une solution antiseptique ;
  - extubation et ablation des sondes nasogastriques dès que possible ;
  - tri sélectif, bionettoyage du matériel, gestion des déchets infectieux et masques et mouchoirs usagés, double sac poubelle hermétiquement fermé (en respectant les consignes) ;
  - conseiller au personnel présentant un syndrome grippal de ne pas venir travailler et de consulter leur médecin.

### **PARTIE SCIENCES MEDICO-SOCIALES**

#### **Question 2.1 : Analyse des données du tableau de la population par groupe d'âge et des pyramides des âges en 1950 et 2010 puis indications des conséquences du vieillissement de la population pour l'avenir de la France.**

Analyse : Au 1er janvier 2010, un quart de la population française est âgé de moins de 20 ans et 22,6% de plus de 60 ans. La part des personnes de 60 ans ou plus continue en revanche d'augmenter et atteint près de 23 %. Ce sont surtout les personnes les plus âgées (75 ans ou plus) qui sont de plus en plus nombreuses. Dans le même temps, l'effectif des moins de 20 ans diminue de 3 % environ. Le groupe des 20-59 ans reste toujours stable.

Augmentation du nombre de centenaires, la pyramide des personnes âgées de plus de 65 ans s'est élargie – allongement substantiel de la durée de vie : déficit du à la guerre, babyboom d'après guerre.

L'espérance de vie des femmes reste toujours plus élevée en 2010. Le taux de natalité a baissé depuis les années 1970.

Conséquences : augmentation des dépenses de retraites, maintien en emploi plus long (retard du départ à la retraite), augmentation des dépenses de santé, adaptation des structures sanitaires et sociales, pression accrue sur les systèmes de protection sociale, augmentation de la dépendance, des maladies chroniques, des handicaps : nécessité de prise en charge à domicile et en institution : création de structures, formation de personnels s'occupant des personnes âgées, nouveaux services à développer, nouveaux métiers, ...

#### **Questions 2.2 : Présentation de l'Aide personnalisée d'autonomie, sous forme de tableau**

Un tableau correctement structuré était attendu.

Prestation en nature personnalisée versée par le Conseil général pour répondre aux besoins de perte d'autonomie par la prise en charge d'aides et de services diversifiés :

- à domicile : aides à domicile et/ou d'aides techniques pour la part non couverte par la Sécurité sociale.
- en établissement l'APA aide ses bénéficiaires à acquitter le tarif dépendance

Conditions : avoir 60 ans, concerne toutes les personnes, présenter une perte d'autonomie évaluée par la grille AGGIR, appartenir aux groupes GIR 1 à 4

Au domicile, cette perte d'autonomie est appréciée par l'un des membres de l'équipe médico-sociale en charge de l'évaluation.

En établissement, elle est effectuée sous la responsabilité du médecin coordonnateur ou, à défaut, de tout médecin conventionné.

L'APA est en revanche cumulable avec les aides facultatives des organismes de Sécurité sociale, des Conseils généraux et des communes, sous réserve de l'absence d'une délibération contraire prise par leurs instances de décision.

Le montant de l'allocation est variable selon le positionnement sur la grille AGGIR et révisé régulièrement:

- selon une périodicité définie avec l'équipe médicale,
- à tout moment en cas de modification de la situation du bénéficiaire (décès, chômage, divorce, séparation, accès à une pension de retraite ou d'invalidité du conjoint, concubin ou partenaire d'un PACS).

Une réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est prévue avant la fin de l'année 2011 avec la création d'un "5ème risque".

### **Question 2.3 : Énumération et classement des actions pouvant être menées en EHPAD pour réduire le risque de chute des résidents**

On veillera à personnaliser les mesures de prévention compte tenu des capacités de réaction et du comportement de la personne concernée.

- Formation des personnels ;
- Informer et éduquer les résidents : sur les situations à risque et les gestes dangereux à éviter, les bonnes attitudes à adopter compte tenu de leur handicap et de ce qu'ils souhaitent. Présenter toutes les informations en utilisant un langage simple ;
- Evaluer les facteurs de risques intrinsèques et extrinsèques :
  - réaliser un examen médical complet
  - évaluer l'autonomie à partir de la grille AGGIR
- Prise en charge sur le plan médical des facteurs de risque : (ex : les pathologies à risque de chute, apporter un équilibre nutritionnel et une supplémentation vitamino-calcique) ;
- Revoir l'aménagement des locaux afin de minimiser les facteurs de risque environnementaux : espace de déambulation sans obstacle, éclairage suffisant (la nuit en particulier), ... ;
- Installation des résidents : fauteuils adaptés, installation de barrières, lits à barrières, soins des pieds,
- Prise en charge sur le plan rééducation et éducation : précoce et régulière par le kinésithérapeute et l'ergothérapeute, des sujets chuteurs. Maintenir une activité physique régulière, ...

### **Question 2.4 Rôles de l'ergothérapeute en EHPAD**

Mode de rééducation fondé sur l'exercice d'une activité artistique ou manuelle, l'ergothérapie s'adresse à des personnes souffrant d'un handicap moteur, sensoriel ou neuropsychologique. C'est une profession paramédicale dans le domaine de la rééducation.

En EHPAD, l'objectif de l'ergothérapeute est de permettre à la personne âgée présentant un dysfonctionnement physique, psychique et/ou social d'acquiescer, de recouvrer ou de conserver un fonctionnement optimal dans sa vie personnelle par l'utilisation d'activités concrètes s'y rapportant et tenant compte de ses potentialités et des contraintes de son environnement. Pour cela il :

- réalise une évaluation, permet d'identifier les éventuelles difficultés rencontrées par la personne ;
- favorise la rééducation / réadaptation visant la récupération physique et psychique des possibilités fonctionnelles et l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne mais aussi préserve ses capacités relationnelles, gestuelles et intellectuelles ;
- participe au maintien de l'autonomie ;
- crée, ajuste et choisit des aides techniques et l'aménagement (outils de compensation des situations de handicap moteur, sensoriels et psychiques).

**ÉPREUVE D'ADMISSION : Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel**

**Rapport établi par Mesdames CHARLES, CLAUDEL, DEJOUANY, FRANÇOISE, LECADET, LE GRIUEC, LE LIEPAULT, MARTY, PORTES, PISANI, LALLEMAND, RAGAZZI, VAN DEN BULCK et Messieurs CAUD, DEVULDER, RASOAMANANA.**

**Cette session 2011 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle épreuve d'admission qui prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à des techniques spécifiques à la spécialité du concours.**

## **1 COMMENTAIRES RELATIFS A L'ÉPREUVE D'ADMISSION**

L'épreuve a une durée totale de six heures. Elle se décompose en 4 h 30 de préparation et 1 h 30 devant le jury. Pour cette session 2011, devant le jury, 30 minutes ont été consacrées à la réalisation de travaux pratiques de soins d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme, suivies en fin d'épreuve par 30 minutes d'exposé et 30 minutes d'entretien.

## **2 SUJETS PROPOSES A LA PREMIERE SESSION 2011**

### **Sujet A**

Vous enseignez en techniques professionnelles dans une classe de seconde professionnelle BEP carrières sanitaires et sociales.

Vous travaillez actuellement sur une situation professionnelle en partenariat avec la crèche multi-accueil dans le cadre du projet « *Sensibiliser les enfants à l'hygiène* ».

Vous concevez et organisez une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques qui vous sont demandés lors de cette épreuve, à savoir :

- une activité liée aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme ;
- une activité liée aux techniques socio-éducatives et d'animation.

### **Première partie de l'épreuve : Réalisation des travaux pratiques**

Vous disposez de :

- 30 minutes en salle de TP pour découvrir l'espace de travail et préparer les techniques de prévention et de sécurité relatives à : l'hygiène professionnelle des mains.
- 30 minutes en salle de TP pour réaliser devant le jury trois techniques d'hygiène professionnelle des mains.
- 3H en salle de préparation pour :
  1. Concevoir et proposer un des supports d'une activité sur le lavage des mains pour le groupe de 8 enfants de 3 à 4 ans de la crèche multi-accueil ;
  2. Préparer une séquence d'enseignement relative au projet de réalisation de l'activité sur le lavage des mains ;
  3. Détailler une séance de formation constitutive de la séquence.

**La seconde partie des sujets est identique pour les 4 sujets :**

Seconde partie de l'épreuve : Préparation de l'exposé, exposé et entretien

Vous disposez d'1 heure en salle informatique pour : Préparer votre exposé oral.

Devant le jury durant 30 minutes vous :

- explicitez votre démarche méthodologique ;
- mettez en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques ;
- décrivez la séquence de formation élaborée ;
- présenterez de manière détaillée une des séances de formation constitutive de la séquence.

Durant 30 minutes en entretien avec le jury, vous serez amené à :

- préciser certains points de votre présentation ;
- expliquer et justifier vos choix de nature didactique et pédagogique.

**Sujet B**

Vous enseignez en première année de CAP Petite enfance.

Vous travaillez actuellement sur une situation professionnelle dans le contexte d'une structure multi-accueil.

Vous concevez et organisez une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques qui vous sont demandés lors de cette épreuve, à savoir :

- une activité liée aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme ;
- une activité liée aux techniques socio-éducatives et d'animation.

Première partie de l'épreuve : Réalisation des travaux pratiques

Vous disposez de :

- 30 minutes en salle de TP pour découvrir l'espace de travail et préparer la technique relative à la compétence « assurer le confort de l'enfant » : déshabiller/habiller un enfant.
- 30 minutes en salle de TP pour réaliser devant le jury les techniques d'habillement pour une sortie en hiver de Sarah âgée de 3 mois et de Pierre, 4 ans, en situation de handicap (paralysie du membre supérieur droit).
- 3H en salle de préparation pour :
  1. Concevoir et proposer un des supports d'une activité relative à l'apprentissage de l'habillement ou au choix des vêtements en structure multi-accueil ;
  2. Préparer une séquence d'enseignement en lien avec l'une ou l'autre de ces activités pratiques ;
  3. Détailler une séance de formation constitutive de la séquence.

## Sujet C

Vous enseignez en mention complémentaire aide à domicile (MCAD).  
Vous travaillez actuellement sur une situation professionnelle en foyer logement.

Vous concevez et organisez une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques qui vous sont demandés lors de cette épreuve, à savoir :

- une activité liée aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme ;
- une activité liée aux techniques socio-éducatives et d'animation.

### Première partie de l'épreuve : Réalisation des travaux pratiques

Vous disposez de :

- 30 minutes en salle de TP pour découvrir l'espace de travail et préparer la technique d'aide au déplacement : vous êtes ce matin chez madame MARTINO, 87 ans. Elle est très fatiguée et vous l'aidez à se lever et à s'installer à table pour son petit déjeuner.
- 30 minutes en salle de TP pour réaliser devant le jury le transfert et l'installation de madame MARTINO.
- 3H en salle de préparation pour :
  1. Concevoir et proposer un des supports d'une activité dans le cadre de l'atelier « mémoire » auquel participe madame MARTINO ;
  2. Préparer une séquence d'enseignement en lien avec l'activité de maintien de la vie sociale et des loisirs ;
  3. Détailler une séance de formation constitutive de la séquence.

***En annexe une grille AGGIR 2010 précisant les critères d'autonomie de Mme MARTINO***

## Sujet D

Vous enseignez en seconde professionnelle BEP Carrières sanitaires et sociales.  
Vous travaillez actuellement sur une situation professionnelle dans le contexte d'une crèche collective.

Vous concevez et organisez une séquence de formation prenant appui sur les investigations et analyses que vous aurez effectuées au cours des travaux pratiques qui vous sont demandés lors de cette épreuve, à savoir :

- une activité liée aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme ;
- une activité liée aux techniques socio-éducatives et d'animation.

### Première partie de l'épreuve : Réalisation des travaux pratiques

Vous disposez de :

- 30 minutes en salle de TP pour découvrir l'espace de travail et préparer la technique relative aux soins d'hygiène : change d'un enfant de 6 mois, souillé, au lever de la sieste.
- 30 minutes en salle de TP pour réaliser devant le jury la technique préparée.
- 3H en salle de préparation pour :
  1. Concevoir et proposer un des supports de l'activité d'animation autour d'un livre pour un groupe d'enfants de 2 à 3 ans ;
  2. Préparer une séquence d'enseignement en lien avec l'une ou l'autre des activités pratiques réalisées ;
  3. Détailler une séance de formation constitutive de la séquence.

### 3 REMARQUES ET OBSERVATIONS DU JURY

---

#### 3-1 Structure des sujets de la session 2011

Chaque sujet comportait deux parties:

- Une première partie portant sur la réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort et de secourisme ainsi qu'aux techniques socio-éducatives et d'animation.
- Sur une durée de quatre heures, le candidat devait :
  - dans un premier temps prendre connaissance du sujet et des conditions matérielles mises à disposition dans une salle de travaux pratiques d'aide, d'hygiène et de confort et/ou secourisme avant de réaliser la technique demandée devant le jury ;
  - dans un deuxième temps, le candidat concevait un support socio-éducatif avec le matériel mis à disposition dans une seconde salle de préparation.

Ces deux réalisations pratiques devaient permettre d'identifier des éléments sur lesquels s'appuyer pour construire les propositions pédagogiques de séquence et de séances.

- Une seconde partie portant sur la **préparation de l'exposé et sa conduite, puis l'entretien avec le jury**. Chaque candidat disposait pendant une heure de matériel informatique afin de finaliser éventuellement la mise en forme de supports pédagogiques.

L'exposé devant le jury visait la présentation de la démarche et des propositions pédagogiques.

L'entretien permettait de préciser ou justifier certains choix pédagogiques et didactiques.

#### 3-2 Constats du jury

Le jury a apprécié :

- En salle de travaux pratiques d'aide, d'hygiène et de confort et/ou secourisme :
  - le positionnement du candidat comme spécialiste du secteur spécifié dans le sujet ;
  - la prise en compte du contexte du sujet avec adaptation de la tenue professionnelle, du choix des techniques, des matériels et produits ;
  - l'utilisation des matières d'œuvre à bon escient (sans gaspillage) ;
  - la gestion du temps lors de la partie de TP (préparation, réalisation) ;
  - la capacité à s'adapter à un environnement nouveau et au matériel à disposition ;
  - le niveau de maîtrise des gestes professionnels mis en œuvre ;
  - l'appropriation des lieux par le candidat dès leur arrivée et leur remise en état à l'issue de la présentation de la technique.
- Lors de l'exposé :
  - l'annonce d'un plan avec introduction et conclusion ;
  - la pertinence du ou des supports proposés pour l'activité socio-éducatif donnée et leur adéquation avec les éléments du sujet ;
  - la créativité mise en œuvre dans la réalisation proposée ;
  - l'identification et l'exploitation des liens entre les propositions pédagogiques et les travaux pratiques réalisés ;
  - une description de séquence comprenant :
    - l'identification des compétences à travailler par les élèves de la section et pour le niveau concerné ainsi que la formalisation claire d'objectifs pédagogiques (verbes d'action) ;
    - le repérage des pré-requis et une proposition pertinente sur la place et la durée de la séquence dans le plan de formation ;
    - une conception de séquence intégrant techniques professionnelles et savoirs associés.
    - la mise en évidence d'un enchaînement logique articulant les séances au sein d'une séquence ;
    - la prise en compte de la transversalité des enseignements professionnels et généraux ;
  - une présentation détaillée d'une des séances avec :
    - la proposition d'une stratégie pédagogique réalisable et motivante ;
    - l'identification des activités et consignes données aux élèves ainsi que du rôle de l'enseignant ;

- la présentation de supports écrits ou informatisés, même non finalisés ou partiels ;
  - la proposition de modalités d'évaluations ;
  - la capacité à se positionner comme enseignant dans cette partie d'épreuve ;
  - une présentation orale claire, précise et personnelle ;
  - l'utilisation réelle des trente minutes allouées ;
  - la maîtrise d'une terminologie précise, scientifique et pédagogique.
- Lors de l'entretien
    - l'aptitude au dialogue, à la remise en question des choix initiaux ;
    - la qualité des argumentations, de l'analyse et la réactivité ;
    - l'aptitude à gérer ses affects et son stress.

### 3-3 Conseils aux candidats

Afin de se préparer à cette épreuve, le jury conseille aux candidats :

- de s'entraîner aux techniques professionnelles et les actualiser notamment en effectuant des stages en milieu professionnel ;
- de prévoir une tenue professionnelle adaptée aux pratiques de soins d'hygiène et l'utiliser en fonction du contexte donné dans le sujet ;
- de s'informer sur les évolutions politiques du secteur et en particulier sur tout ce qui concerne les institutions, les structures d'accueil et des prestations ;
- de s'entraîner à l'utilisation de l'outil informatique ;
- d'étudier le référentiel des diplômes et de se renseigner sur le volume horaire dévolu à chacun des enseignements relevant de la compétence d'un PLP spécialité sciences et techniques médico-sociales ;
- de lire attentivement le sujet et prendre en compte chacun des éléments ;
- d'utiliser la totalité du temps réservé à l'exposé et pour se faire de ne pas hésiter à s'y entraîner ;
- de maîtriser les notions de séance et séquence et de démarches pédagogiques notamment la démarche inductive.

### Eléments de corrigé pour les travaux pratiques :

	<b>Techniques d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme :</b>	<b>Activités liées aux techniques socio-éducatives et d'animation :</b>
	Le jury attendait :	Exemples :
Sujet A	Les trois techniques d'hygiène professionnelle des mains suivantes en respectant les protocoles actualisés en crèche : lavage simple, lavage antiseptique et friction hydro-alcoolique.	Comptines, Affiches pour enfants ne sachant pas lire...
Sujet B	Une prise en charge adaptée des deux enfants durant toute la durée de l'épreuve. La prise en compte de l'âge et des capacités des usagers. Une communication adéquate avec les usagers.	Jeux de cartes sur l'habillage, pantins avec vêtements amovibles, comptines pour enfants ne sachant pas lire...
Sujet C	La prise en charge adaptée de la personne en fonction des informations de la grille AGGIR. La stimulation de l'autonomie de l'utilisateur. Le respect des règles d'ergonomie. Une communication adaptée.	Ephéméride, album photos, chanson, Memory...
Sujet D	Une technique du change actualisée en termes d'ergonomie et d'utilisation de matériels et de produits. L'installation appropriée de l'enfant. Une communication adaptée.	Mini-livre, marionnette, mascotte, dessin...

*La remise en état et le rangement du matériel était attendue pour tous les sujets.*

## **Éléments de corrigé pour la partie pédagogique**

Le candidat devait utiliser les conclusions de son analyse des travaux pratiques menés précédemment pour repérer les moments clefs, les différentes étapes et les difficultés dans leur mise en œuvre.

Il pouvait ensuite s'appuyer sur ses investigations pour affiner les propositions pédagogiques présentant, notamment des articulations entre le geste, les attitudes et les savoirs ou connaissances nécessaires à sa réalisation.

Ce faisant, il travaillait la globalité de la compétence qu'il avait pris soin de repérer dans le référentiel du diplôme visé.

Le candidat devait proposer une séquence pédagogique portant sur l'une ou l'autre ou les deux techniques expérimentées en travaux pratiques et comportant les savoirs associés visant les compétences à atteindre en lien avec ces techniques.

La séquence devait être réaliste et clairement positionnée dans le plan de formation.

Le candidat devait faire une présentation détaillée de la séance notamment des situations d'apprentissage, supports pédagogiques, traces écrites et évaluations.

Le candidat pouvait être amené à justifier ses choix pédagogiques. Il était intéressant que le candidat propose des adaptations à différents publics.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

La session 2011 du **CAPLP interne Sciences et techniques médico-sociales** présentait 23 postes pour le concours interne et 15 postes pour le CAER.

Le concours interne est extrêmement sélectif puisque 186 candidats ont été présents à l'épreuve d'admissibilité. L'absentéisme dont le taux est de 48,82 % à cette session, demeure néanmoins important. Il progresse légèrement par rapport à la session 2010.

Pour le concours interne, les 23 postes ont été pourvus. Pour le CAER, 14 postes ont été pourvus.

Les deux épreuves qui composent le concours à la session 2011 sont complémentaires pour apprécier les aptitudes des candidats à exercer la fonction de professeur spécialité Sciences et techniques médico-sociales et à acquérir les compétences pour l'exercice de leur métier (BOEN N°29 du 22 juillet 2010)

L'épreuve d'admissibilité évalue les connaissances sur deux disciplines qui fondent les enseignements qui relèvent de la responsabilité des PLP STMS dans les formations sanitaires et sociales :

- les sciences médico-sociales impliquant une mise à jour constante et une culture juridique, sociologique, économique ;
- les sciences biologiques nécessitant des connaissances bien structurées en biologie humaine, en microbiologie et en physiopathologie.

L'épreuve d'admission est une épreuve à caractère pratique et pédagogique. Elle a pour but d'évaluer avec bienveillance les compétences du candidat à situer et à conduire une activité pratique dans un contexte professionnel puis à l'inclure dans les enseignements dont un professeur de Sciences et techniques médico-sociales peut avoir la responsabilité. Une bonne perception du fonctionnement des institutions est ici indispensable pour construire des activités et un enseignement adaptés aux finalités des sections concernées.

Les deux épreuves nécessitent un entraînement à la structuration et à la rédaction des connaissances, scientifiques et didactiques, assorti d'une bonne organisation de la réflexion et de qualités rédactionnelles et oratoires qui ne peuvent s'improviser le jour du concours.

Les candidats doivent se préparer dans la perspective de tous les enseignements relevant de la responsabilité du professeur de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales.

Les candidats sont invités à lire attentivement la réglementation du concours interne pour la session à laquelle ils s'inscrivent.

Le jury félicite les candidats admis au CAPLP et au CAER et se réjouit de les compter à la rentrée scolaire 2011 comme futurs collègues en qualité de stagiaires.

**Le jury tient à remercier Monsieur le Proviseur du lycée Marcel Cachin de SAINT OUEN et Madame la Proviseure du lycée des métiers du sanitaire et du social de METZ ainsi que leurs équipes pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportés tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu dans d'excellentes conditions.**

## **ENSEIGNEMENTS ASSURÉS PAR LES PROFESSEURS SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES DE LYCÉE PROFESSIONNEL**

Les professeurs de Sciences et techniques médico-sociales de lycée professionnel enseignent, dans l'état actuel des diplômes existants ou renouvelés, en sections de BEP Carrières sanitaires et sociales, de CAP Petite enfance, en Mention complémentaire Aide à domicile, éventuellement en sections préparatoires aux diplômes d'état d'aides soignants<sup>(1)</sup>, d'auxiliaires de puériculture<sup>(1)</sup>, d'aides médico-psychologiques<sup>(1)</sup>, au diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale. Ils sont compétents pour enseigner en baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale et en baccalauréat professionnel Accompagnement soins services à la personne.

Les enseignements qu'ils assurent sont :

- les techniques professionnelles sanitaires et sociales (soins d'hygiène et de confort, aide aux activités motrices, prévention et sécurité, animation, acquisition et développement de l'autonomie), les techniques de décontamination, de désinfection et de stérilisation, appliquées au secteur sanitaire ;
  
- les enseignements théoriques liés à ces techniques :
  - les sciences médico-sociales
  - la biologie humaine qui intègre l'hygiène, la prévention et des éléments de physiopathologie
  - la microbiologie générale et appliquée
  - l'ergonomie, l'organisation et la qualité de service
  - la technologie des produits et des équipements se rapportant aux techniques.
  
- les enseignements professionnels (théoriques et pratiques) du baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale.

<sup>(1)</sup> *s'ils possèdent les titres et l'expérience professionnelle requis par la réglementation.*

## BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit d'une bibliographie indicative et non exhaustive. Parfois redondante sur certains thèmes, elle peut cependant apporter des éclairages différents. Il sera néanmoins nécessaire d'effectuer un choix. Certains ouvrages sont d'un niveau universitaire, d'autres sont d'un niveau plus simple et peuvent parfois permettre une première approche du sujet.

Pour les sciences médico-sociales, les candidats pourront également se documenter au Réseau National Ressources en Sciences et Techniques Médico-Sociales (RNRSMS)

(Lycée Jean Jaurès - 280 avenue Jean Jaurès, 92290 CHATENAY MALABRY -tél.: 01 40 83 40 53-

Adresse électronique du RNRSMS @ac-versailles.fr site : <http://www.ac-créteil.fr/sms>)

### LÉGISLATION ET ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Droit de la Sécurité sociale JJ. DUPEYROUX - Précis - Ed. DALLOZ

Droit de la Santé publique J. MOREAU D. TRUCHET - Mémento - Ed. DALLOZ

L'Aide sociale aujourd'hui, après la décentralisation, A. THEVENET - Ed ESF

Action et aide sociale E. ALFANDARI - Précis - Ed. DALLOZ

Les institutions et organismes sociaux VERDIER - Ed ESF

Santé publique DION, G.BRUCKER, D. FASSIN - Ed Ellipses

Manuel de santé publique LEVY, CAZABAN, DUFFOUR, JOURDAN - Ed MASSON

Les institutions sanitaires et sociales D.CECCALDI (manuel) - Ed. FOUCHER

Droit constitutionnel et institutions politiques B. JEANNEAU - Ed. DALLOZ

Droit administratif RIVERO - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail G. LYON-CAEN, J. PELISSIER - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail, RIVERO, J. SAVATRIER - Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, 3. CARBONNIER - la famille- Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, DUPONT DELESTRAINT - Ed. DALLOZ Capacité en droit

*Choisir toujours les éditions les plus récentes et ajouter des revues.*

### BIOLOGIE

Manuel d'anatomie et de physiologie, S. H. NGUYEN - Institut de formation en soins infirmiers. Ed.

LAMARRE

Anatomie et physiologie humaine, E. MARIEB - Ed. DE BOECK Université

Précis d'anatomie et de physiologie (texte et atlas), M. LACOMBE - Ed. LAMARRE

Précis de physiologie, A. CALAS, J.F. PERRIN, C. PLAS, P. VANNESTE- Ed. DOIN

Biologie humaine, J. FIGARELLA, M. ACHARD, N. PIERRE, P. BOURGOGNE- Ed. LANORE

Microbiologie, PRESCOTT, MORLEY, KLEIN, - Ed. DE BOECK Université

Cours de microbiologie générale A. MEYER, H. LECLERC, J. DEIANA, - Ed. DOIN

### SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

Pharmacie, J. CHALEON - Ed. MALOINE

Communication et réseaux de communication, R. MUCCHIELLI - Ed. ESF

Les bases de la communication humaine, MYERS - Ed. MAC GRAW HILL

Comment la parole vient aux enfants, BOYSSOU, BARDIES - Ed. Odile JACOB

Les crèches, F. DAVIDSON, P. MAGUIN - collection la vie de l'enfant - Ed. ESF

La commune et l'enfant, M.P. BELHOMME, N. GROS VERHEYDE, E. STROESSER, A.

VANDENBROUCK - Les guides de l'action locale - Ed. FOUCHER

Elever un enfant handicapé, C. Délia CONTRADE - Ed ESF

Le vieillissement, R. LADISLAS - collection "La croisée des sciences" - Ed. CNRS - BELIN

Vieillesse et gériatrie : les bases physiologiques P.S. TIMIRAS, - Presses de l'université Ed MALOINE

Dossiers documentaires (adolescence, drogues et toxicomanies, le médicament ...) Ed. INSERM - NATHAN

Actualité et dossier en santé publique, trimestriel, (soins palliatifs et accompagnement, maladies et risques émergents, la santé des jeunes, santé et environnement, ....) - Documentation Française

## **TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES - ANIMATION**

Médecine et soins infirmiers, A.SCHAFFER, N. MENCHE - Ed MALOINE

L'observation Aide soignante, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON

Fiches de soins T1 - les règles d'OR de l'aide soignant, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON

La toilette dévoilée M.A. DELOMEL, Ed. Seli Arslan

La personne âgée, rôle de l'aide soignant, BEAULIEU - Ed. MASSON

Préparation au CAFAD, J. GASSIER, C.MOREL HAZIZA - Ed. MASSON

Personnes âgées : une approche globale de soins par besoins, L. BERGER, D. MAILLOUX, POIRIER,

Collection Sciences Infirmières - Ed. MALOINE

Techniques de manutention, M. AUTISSIER - Ed. LAMARRE

Pratiques de l'ergonomie à l'hôpital, R.VILLATTE, C.GADBOIS, - INTEREDITIONS

Pratiquer... animation pour les personnes âgées, S. et J. CHOQUE - Ed. LAMARRE

La personne âgée n'existe pas, J. MESSY - Petite bibliothèque PAYOT

Enseigner la relation d'aide, CHALIFOUR - Ed. LAMARRE

Nouveaux cahiers de l'infirmière (N°5 Hygiène, ...) - Ed. MASSON

Hygiène et prévention des infections nosocomiales, M. GODART - Ed. MASSON

Guide de l'auxiliaire de puériculture, GASSIER, GEORGIN - Ed. MASSON

Fiches de jeux - Ed. FRANCA

Animation - collection de 0 à 7 ans -Ed. FLEURUS

L'animation de groupes de culture et de loisirs, E. LIMBOS - Ed ESF

L'animation (mensuel pratique de l'animation éducative, sociale, sportive et culturelle).

## DÉFINITION DES EPREUVES session 2011

### CAPLP CONCOURS INTERNE - SECTION SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES

**Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement professionnel**

#### **A. – Epreuve d'admissibilité**

##### **Etude scientifique et technique.**

Cette épreuve permet d'évaluer les connaissances du candidat en biologie humaine, en microbiologie générale et appliquée, en sciences médico-sociales, ainsi que sa capacité à les mobiliser pour résoudre un problème technique.

La documentation scientifique et technique fournie au candidat peut comprendre notamment :

- des textes législatifs et réglementaires ;
- des schémas, des graphes, des fiches techniques ;
- des articles ou des extraits d'articles ou de banques de données ;
- des documents professionnels des secteurs sanitaire et social.

Il peut être demandé au candidat d'expliquer ou de développer certains aspects inclus dans le dossier, de conduire une analyse des solutions fournies ou de proposer des solutions, d'exploiter la documentation donnée, de mettre en valeur les points essentiels du sujet traité.

Durée de l'épreuve : cinq heures ; coefficient 2.

#### **B. – Epreuve d'admission**

##### **Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.**

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à des techniques, aide, confort, hygiène, secourisme et/ou techniques socioéducatives et d'animation.

Elle comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ;

Coefficient 2.

# PROGRAMME DES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DU CAPLP

## Section sciences et techniques médico-sociales

NOR : MENH1013195N note du 1-6-2010 - Bulletin officiel spécial n°7 du 8 juillet 2010

### 1 Santé – Hygiène

#### 1. 1 Niveaux d'organisation du corps humain

Les différents niveaux d'organisation : appareils et organes ; tissus ; cellules et biomolécules :

Biomolécules : classification, exemples, principales propriétés physico-chimiques

Cellules : structure et ultrastructure ; compartimentation cellulaire ; échanges avec le milieu extracellulaire

Tissus conjonctif et épithélial : structure, fonctions, exemples

Organes et appareils

#### 1. 2 Eléments de biologie cellulaire et moléculaire

Le cycle cellulaire : interphase et mitose, cancérisation

Energétique cellulaire : ATP, devenir des nutriments énergétiques dans les cellules

#### 1. 3 Anatomie et physiologie humaines : étude de quelques grandes fonctions

##### **Fonctions de relation :**

##### **Système nerveux**

Anatomie et organisation fonctionnelle : système nerveux central et périphérique, système nerveux somatique et végétatif

Neurone et tissu nerveux : structure et propriétés du neurone, récepteurs sensoriels, transmission synaptique, principaux neuromédiateurs

Quelques aspects de la physiologie du système nerveux : système sensoriel et organe des sens, douleur, activité réflexe, sommeil, maladies neurodégénératives

##### **Appareil squelettique**

Système osseux : structure, ostéogénèse et ostéolyse

Structure du squelette

##### **Appareil musculaire squelettique strié**

Anatomie et organisation du système musculaire : différents types de muscles, relation avec le squelette et rôle dans les mouvements volontaires

La fibre musculaire striée : structure, ultrastructure et propriétés

La contraction musculaire : aspects mécaniques, moléculaires et énergétiques

Pathologies de l'appareil locomoteur : pathologies liées à la vie quotidienne et professionnelle, mesures de prévention

##### **Fonctions de nutrition :**

##### **Système cardio-vasculaire : le cœur et la circulation sanguine**

Anatomie et histologie de l'appareil cardio-vasculaire : cœur, vaisseaux sanguins

La révolution cardiaque

La circulation sanguine et la pression artérielle, prévention des maladies cardio-vasculaires

Régulation du système cardiovasculaire

##### **Système lymphatique**

Compartiments liquidiens de l'organisme, milieu intérieur

##### **Système respiratoire et respiration**

Anatomie de l'appareil respiratoire :

Ventilation pulmonaire

Les gaz respiratoires : échanges gazeux; transports des gaz dans le sang

Exemples de pathologies respiratoires : pathologies de type allergique et infectieux

#### 1. 4 Nutrition

##### **Appareil digestif, digestion et absorption**

Organisation, anatomie et histologie de l'appareil digestif

Digestion et absorption : conséquences d'une alimentation déséquilibrée

##### **Comportements alimentaires**

Dérèglements et pathologies : obésité, sur-poids, insuffisance des apports, troubles graves du comportement alimentaire,....

Besoins nutritionnels

#### 1. 5 Unité de l'organisme et maintien de son intégrité

##### **Maintien de l'homéostasie**

##### **Système endocrinien**

Principales glandes endocrines et hormones

Système neuroendocrinien : complexe hypothalamo-hypophysaire

Régulation de la glycémie : inter-relations glucides/lipides/protides

##### **Rôles du rein**

##### **Défense de l'organisme : le système immunitaire**

Composants du système immunitaire : organes, cellules

Immunité innée : cellules et molécules, barrière cutané – muqueuse, réaction inflammatoire

Immunité adaptative :

- réponse adaptative humorale : antigènes, anticorps, réaction antigène anticorps, lymphocytes B

- réponse adaptative cytotoxique : lymphocytes T  
Vaccination, greffes  
Immunodéficiences, auto immunité, allergies, hypersensibilités

### **1. 6 Eléments de pharmacologie et toxicologie**

#### **Eléments de toxicologie**

Substance toxique, courbe dose-effet  
Différentes formes de toxicité : toxicité aiguë, sub-aiguë et chronique, effets cancérigène, mutagène, tératogène

#### **Eléments de pharmacologie**

Le médicament : définition, principales formes galéniques  
Administration d'un médicament : voies d'administration et posologie  
Informations réglementaires sur les spécialités pharmaceutiques

### **1. 7 Eléments d'addictologie**

Les addictions : définition, comportements de consommation  
Prévention des addictions

### **1. 8 Différentes étapes de la vie**

#### **Reproduction et grossesse : maîtrise et prévention des risques**

Les infections sexuellement transmissibles : anatomie des appareils génitaux, voies de contamination, principales IST, conséquences pathologiques, règles de prévention

Les principales infections à transmission materno-fœtale : principales étapes du développement embryonnaire et fœtal, rôles du placenta, transmission au fœtus, conséquences pathologiques, prévention

Surveillance médicale de la grossesse et hygiène de vie pendant la grossesse et en cas d'allaitement : modifications physiologiques de la grossesse

Maîtrise de la reproduction : méthodes contraceptives, AMP

#### **Croissance et développement**

Croissance somatique : développement staturo- pondéral, facteurs de la croissance : hormonaux, nutritionnels, indicateurs de suivi

Développement psychomoteur : définition, principales phases, facteurs influençant le développement

La puberté et l'adolescence : modifications physiologiques et morphologiques

Le processus de vieillissement : étapes et caractères du vieillissement, notion de vieillissement différentiel, facteurs du vieillissement

La fin de vie et la mort

### **1. 9 Microbiologie appliquée à l'hygiène**

#### **Microorganismes et environnement**

Flores microbiennes et relation entre microorganismes et êtres vivants : saprophytisme, commensalisme, parasitisme, flores des milieux ambiants, flores commensales de l'homme

#### **Microorganismes, virus et infections**

Bactéries : structure, multiplication bactérienne

Virus : structure, multiplication virale, notion de parasite obligatoire

Micro-organismes et infections : pouvoir pathogène et ses facteurs, rôles du terrain et de l'environnement, transmission des maladies infectieuses

#### **Microorganismes, virus et infections**

Prévention des contaminations : hygiène des locaux professionnels, du matériel, des résidents et du personnel

Élimination des micro-organismes : agents physiques, agents chimiques (détergents, antiseptiques, désinfectants, antibiotiques)

Infections liées aux soins et infections nosocomiales

## **2. Connaissance des publics**

### **2. 1 Contexte sociodémographique**

#### **Situation sociodémographique**

Étude quantitative et qualitative de la population française (cadres démographique, social, économique et culturel)

### **2. 2 Construction des identités**

**De l'enfance à l'adolescence** : développement et interactions, attachement et séparation

#### **L'adolescence**

**Situations de crise et résilience** : l'accident, la maladie, les traumatismes dans les histoires de vie, situations de précarité

#### **Situations de handicap**

**Les représentations sociales** : santé, maladie, dépendance, mort

### **2. 3 La famille**

#### **Différentes formes de familles, évolution des fonctions**

**Relation éducative**, violence et maltraitance dans la famille

Relations intergénérationnelles

Formes d'union

## **2. 4 Eléments de psychologie sociale**

### **Processus de socialisation**

#### **Instances de socialisation**

**Groupe social et dynamiques identitaires** : notion de groupe social, de groupe d'appartenance, de stratification sociale, de culture

**Régulation sociale et déviance** : contrôle social, formes de déviance, délinquance

#### **Intégration et exclusion**

**Identité sociale** : formation de l'identité, définition du concept d'identité sociale, identification des instances concourant à la construction de l'identité sociale.

**Stigmatisation sociale** : définition des notions de stéréotypes et de préjugés, stigmatisation sociale, effets de la stigmatisation sociale.

## **2. 5 Liens dynamiques entre publics et institutions**

### **Analyse de la demande et du besoin des publics**

Etude des « besoins » fondés sur des aspects physiologiques, économiques sociologiques

Démarche d'analyse de la demande

Notion de « demande »

Concept d'usager : usager-citoyen, usager-client, usager-consommateur

Impact des liens « besoin, demande et offre » sur le développement de l'institution

#### **Dynamique de l'institution**

Représentation de l'institution et influence de la demande des publics

Démarche de construction de l'offre de service à partir de la demande de l'usager

## **3 Institutions, travail en partenariat**

### **3. 1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions**

**Elaboration des politiques sociales** : niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé, notion de service public

Répartition des compétences dans le champ sanitaire et social entre les différents échelons de l'administration

**Les acteurs de la vie juridique** : personne physique et personne morale, notion de capacité juridique, notion de responsabilité

**Les institutions publiques** : le cadre administratif de l'Etat, le cadre administratif territorial

#### **Les organismes de protection contre les risques sociaux**

**Les associations** : création, organisation et fonctionnement, domaine d'intervention des associations, notion de délégation de service public, rôle du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale

### **3. 2 Politiques sociales**

**Politique de la famille** : statut de l'enfant, autorité parentale, protection médico-sociale de la famille, prestations familiales

**Politique de l'emploi** : prise en charge du risque chômage, mesures facilitant l'accès ou le retour à l'emploi

**Politique du handicap** : accompagnement du handicap

#### **Politique en direction des malades**

### **3.3 Cadre politique, juridique, financier et administratif des institutions et des réseaux**

Statuts juridiques des structures (structures hospitalières, médico-sociales...)

Modalités de coordination et de coopération mises en place.

Définition de la notion de réseau de soin ou de réseau social

Notions d'habilitation, d'agrément, de conventions, d'autorisation

### **3. 4 Droit des usagers**

Droits des usagers des institutions sanitaires et sociales

Place des usagers en termes de responsabilité, d'efficacité, d'équité et de justice

### **3. 5 Modes d'intervention**

Finalité des différents services offerts, notions de prévention, aide, soins, rééducation, insertion ou réinsertion

Protection spécifique en faveur de certains publics notamment les mineurs et majeurs protégés, place de l'autorité judiciaire

Offres de services mises en place pour deux problématiques particulières : la dépendance, l'exclusion sociale

Spécificités des interventions à domicile ou en milieu ouvert, en établissement

Formes de coordination, de régulation et de complémentarité des modes d'intervention, circuits d'information mis en place

Questions éthiques liées aux interventions

## **4 Prestations**

Principes fondateurs des politiques de sécurité sociale, d'aide sociale et d'action Sociale, évolution de ces principes

Notions de prestations et de services en lien avec les politiques sociales

### **Prestations du régime général de Sécurité sociale**

#### **Prestations d'aide sociale**

**Prestations d'action sociale** : prestations supplémentaires et facultatives d'action sociale  
Pour chaque type de prestations : conditions d'attribution, grands principes de calcul, procédures d'attribution

## **5 Communication professionnelle**

**Communication écrite** : principes généraux, différents supports. Forme de l'écrit au regard des droits des usagers en matière d'information

Signalétique dans les établissements et services

**Communication orale** : différents supports

**Cadre juridique de la communication professionnelle** : protection de l'information, règles et principes éthiques et déontologiques (notions de secret professionnel, de secret partagé), institutions garantes. Règles et principes éthiques et déontologiques pour les modalités d'accès à l'information et le partage de données

**Techniques d'accueil**

Notion de service dans la fonction d'accueil

Points forts, manquements et obstacles dans les différentes situations d'accueil

Connaissance des champs et des modalités d'intervention des autres professionnels, de la coordination entre les acteurs de l'accueil

**Techniques d'organisation et d'animation de réunion**

Différentes réunions

Phénomènes de groupe

Attitudes et techniques utiles à la conduite de réunion

Contraintes de la communication de groupe

Étapes de planification et préparation d'une réunion, contraintes matérielles et techniques liées à la taille du groupe, à l'aménagement de l'espace, attitudes et techniques de la conduite et de l'animation de groupe (écoute active, reformulation, questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion de la prise de parole, gestion des conflits...)

**Méthodes et techniques pédagogiques** : construction d'une séquence et d'une séance pédagogiques (objectifs, moyens, évaluation)

## **6 Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social**

**Démarche de projet** : notion de projet, diagnostic, objectifs, plan d'action, démarche d'évaluation

Différents types de projet : projet individuel et projets collectifs

Intérêts, enjeux et finalité d'un projet

Outils et méthodes

Communication autour du projet : argumentaire du projet, valorisation du projet aux différentes étapes, communication sur les résultats

**Circuit de l'information**

Règles de traçabilité de l'information et des documents ainsi que les règles juridiques liées à la production et à la conservation des documents

**Recueil de données**

**Recherche documentaire**

**Méthodes et outils d'observation** : définition, construction et mise en œuvre d'outils

Exploitation de données observées

Richesse et limites de ce mode de recueil

**Le questionnaire d'enquête** : étapes de mise en œuvre d'une enquête par questionnaire

Modalités de détermination de la population soumise à enquête par questionnaire

Différents types de questions et leur intérêt

Présentation des résultats recueillis

**L'entretien d'investigation** : différentes formes d'entretien, différentes étapes d'un entretien

Impact de la préparation de l'entretien, de ses conditions spatiales et temporelles sur son déroulement

Prise en compte des situations particulières (barrière linguistique, troubles sensoriels, troubles psychiques, addiction...).

**Démarche qualité**

Concept de qualité, principes et évolution

Étapes de la démarche qualité

Notions de procédure et de protocole

Obligations en matière de qualité dans le secteur

Principes de normes, de certification et principaux organismes responsables

Place d'une démarche qualité dans l'amélioration du service aux usagers

**Au programme énoncé ci-dessus, s'ajoutent :**

- les techniques de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte,
- les techniques de prévention et sécurité, et le programme des formations SST ou PSC1,
- les techniques d'animation et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte,
- les savoirs associés dispensés par un PLP sciences et techniques médico-sociales dans les différentes sections dans lesquelles il peut enseigner.